



Lettre du SNUipp-FSU Isère

jeudi 30 mai 2013

Collègues sanctionnés : nous refusons de siéger à la CAPD !

Malgré notre demande, la Directrice académique refuse de retirer de l'ordre du jour de cette CAPD (celle du mouvement !) les mesures de retraits d'emploi de directeur contre nos deux collègues, Rémi Ri Allan et Claude Didier.

En conséquence, nous avons refusé de siéger et la CAPD n'a donc pas pu se tenir. Nous avons remis à la Directrice académique le texte ci-joint.

Nous mesurons la gravité de cette décision, mais il nous était impossible de siéger, ce qui aurait conforté la DASEN dans son entêtement à sanctionner nos collègues.

Pas de réponse directement à ce mail mais à snu38@snuipp.fr